

CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-Ecologiques – Agroforesterie

Édition 2023

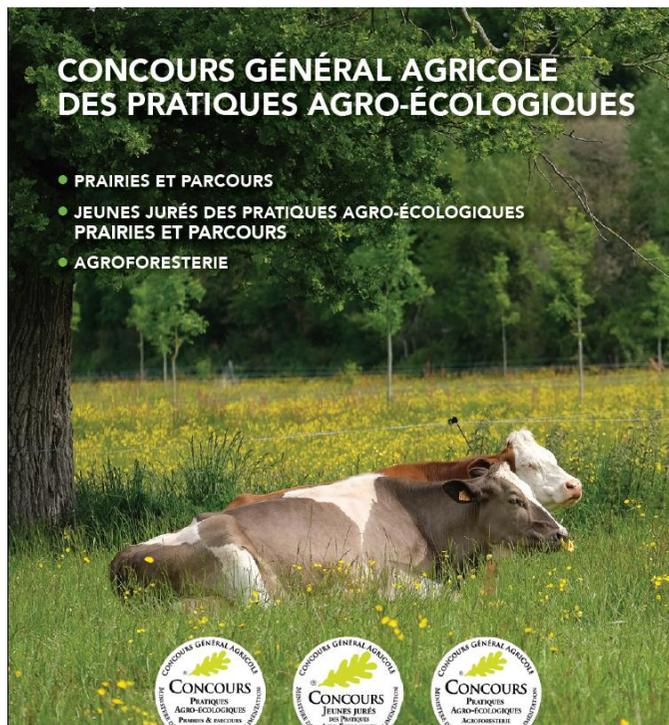
Date limite inscription : 28 février 2022

« *Devenez Organisateur
Local du Concours
Agroforesterie sur votre
territoire* »

3 février 2022

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

- PRAIRIES ET PARCOURS
- JEUNES JURÉS DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES
PRAIRIES ET PARCOURS
- AGROFORESTERIE



Valoriser les pratiques agricoles qui s'appuient sur la biodiversité pour une agriculture de qualité dans les territoires.

En associant agronomie et écologie, les méthodes de production agro-écologiques renforcent l'autonomie des exploitations et leur capacité d'adaptation face aux crises, améliorent la qualité des productions alimentaires avec de multiples bénéfices écologiques. S'appuyant à la fois sur des initiatives collectives, le partage d'expérience et de nouveaux champs de connaissance, elles sont une des priorités de l'agriculture de demain.

Le Concours des Pratiques Agro-écologiques apporte une reconnaissance officielle aux savoir-faire développés par les agriculteurs qui produisent tout en préservant l'environnement.



Le goût avant tout.

CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-Ecologiques - Agroforesterie

Quels avantages pour votre territoire ?

- **Une formidable vitrine de votre structure...**
- **Une mise en valeur de votre territoire...**
- **Une reconnaissance officielle...**
- **Un effet loupe des actions menées sur votre territoire...**
- **Amplifier la mobilisation autour de l'arbre et autour de vos actions dans votre territoire...**



Le goût avant tout.

CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-Ecologiques - Agroforesterie

Qui peut être organisateur local ?

- **Une grande diversité d'acteurs de territoire éligibles** : organisations professionnelles agricoles, collectivités et structures assimilées, territoires de projets, associations et autres structures de protection, gestion et éducation à l'environnement, etc.
- **Et pourquoi pas une candidature collective sur un territoire ?** Une structure peut candidater seule mais plusieurs acteurs peuvent être co-organisateurs sur un même espace géographique.



Le goût avant tout.

CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-Ecologiques - Agroforesterie

Sur quel espace géographique organiser le concours ?

Tout ou partie du territoire sur lequel œuvre(nt) l'acteur ou les acteurs de territoire (si candidature collective) = liste de communes

La taille optimale de l'espace géographique à choisir va varier en fonction :

- de la situation géographique du territoire dans une région de plaine, une région plus ou moins bocagère, une région d'élevage, etc.
- du choix d'ouvrir une ou deux catégories du Concours Agroforesterie (minimum 4 exploitants par catégorie)
- de « faire tourner » les espaces géographiques présentés afin de s'offrir l'opportunité de proposer de nouveaux espaces pour réorganiser le Concours Agroforesterie sur plusieurs années



Le goût avant tout.

Présentation du Syndicat des Eaux du Bas-Léon

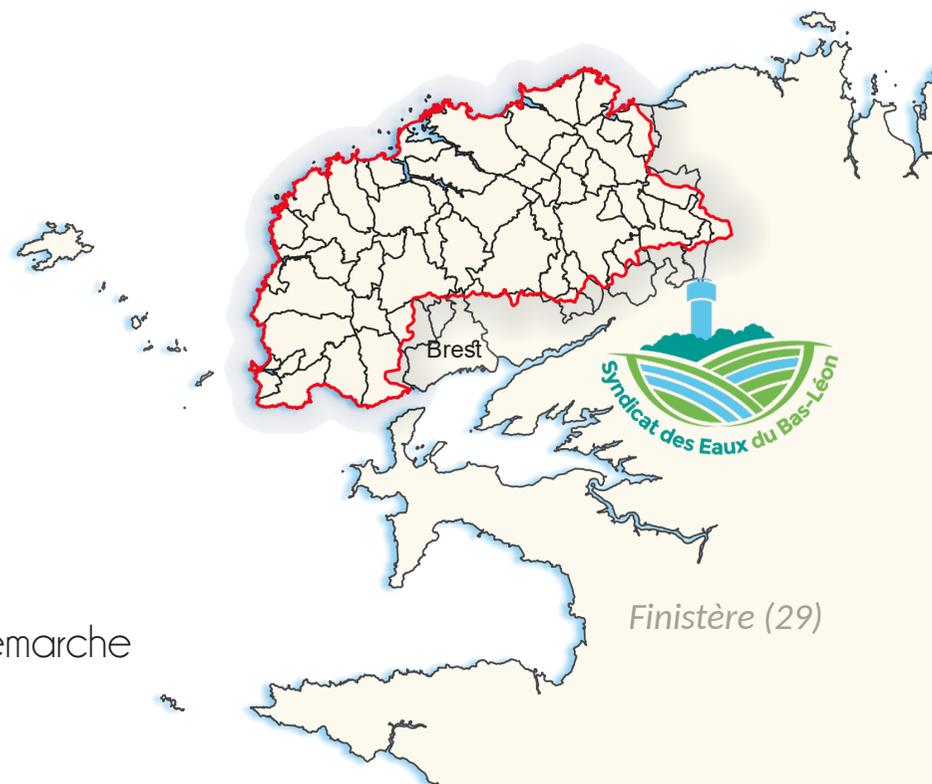
- Producteur d'eau potable
- Structure porteuse du SAGE* du Bas-Léon et du Contrat Territorial Unique Bas-Léon (multithématique: Agricole, Zone humide, Espace Vert, Bocage ...)

Le territoire : 56 communes, superficie de 910 km²

Objectifs principaux du CGA agroforesterie sur le territoire

- **renforcer la dynamique** sur le bocage et l'agroforesterie
- **soutenir et encourager** les agriculteurs inscrits dans cette démarche

* Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Périmètre d'intervention du
Syndicat des Eaux du Bas-Léon



Le bocage et l'agroforesterie : au carrefour des préoccupations



Adaptation aux changements climatiques

Gestion durable des bords de routes
(déploiement de la fibre ...)

Limiter l'érosion des sols

Paysage patrimonial
et touristique

Trame Verte et Bleue

PCAET

Biodiversité

Stockage de
carbone

Qualité des
eaux

Soutien économie locale
(non délocalisable)

Production d'énergie
renouvelable

CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie

Le territoire peut être candidat sur une ou deux catégories !

L'agroforesterie désigne tout système de production associant l'arbre à l'agriculture : *haies bocagères, pré-vergers, plantations intra-parcellaires (lignes de plantation en grande culture, plantations pour séparation de paddocks de pâturage...)*

Gestion : système agroforestier installé depuis au moins 10 ans par la ou les personnes qui exploitent la ferme ou bien la ou les personnes installé(es) auparavant.

Il s'agit d'exploitations agricoles valorisant du bocage traditionnel, la gestion d'arbres anciens, des systèmes traditionnels de vitiforesterie ou de prés-vergers...

Implantation : système implanté depuis au moins 4 ans par la ou les personnes qui exploitent la ferme.

Il s'agit d'exploitations agricoles qui débutent ou ont intégré depuis un peu plus de temps l'arbre dans leur système productif : plantations agroforestières récentes : haies en bordure de parcelles, arbres de haut jet intra-parcellaires, pré-vergers récents...



Le goût avant tout.

CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-Ecologiques - Agroforesterie

**Quelles sont les fermes de votre territoire
à mobiliser et éligibles pour participer ?**

Toutes les exploitations agricoles sont concernées quelle que soit leur activité (élevage, polyculture, arboriculture, maraîchage, etc.), leur mode de conduite (conventionnel, biologique, intensif, extensif, etc.) du moment que l'arbre fait partie intégrante de leur système de production.

La parcelle agricole proposée par l'exploitant doit:

- à minima faire 1 hectare,
- et être représentative des pratiques mises en œuvre sur l'exploitation dans son ensemble.



Le goût avant tout.

CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie

Principales Etapes pour participer au Concours Agroforesterie

DATE	PHASE D'INSCRIPTION
Jusqu'au 28 février 2022	Inscription en ligne de la structure organisatrice via la création d'un compte sur le site internet du Concours Général Agricole (indication des éventuels co-organisateur et de l'espace géographique retenu pour organiser le concours)
<u>NB</u> : La candidature du territoire est examinée/validée par le CGA avant la phase d'entrée active dans l'organisation du concours	
<u>Important</u> : A tout moment de la phase d'inscription y compris quand la structure est inscrite/retenue, elle peut faire le choix de retirer sa candidature	



Le goût avant tout.

CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie

Principales Etapes pour participer au Concours Agroforesterie

DATE	PHASE LOCALE DU CONCOURS
Entre le 1er mars et début avril 2022	Rédaction du Règlement Local du Concours (comprenant les noms/coordonnées de la ou des structures organisatrice(s), la ou les catégories choisies et la liste des communes retenues sur lesquelles le concours va être organisé)
Entre avril et 1er septembre 2022	Ouverture de l'appel à candidatures des exploitations agricoles sur le territoire, Inscription des candidats et des parcelles en ligne
	Constitution d'un jury local composé d' experts (agronomie, agroforesterie, arboriculture et écologie), Formation des jurés à la grille de notation et finalisation du Règlement Local en indiquant la composition et la date du jury local Journée du Jury Local (visite des parcelles en présence de chaque agriculteur candidat, notation/argumentation de chaque juré puis après chaque visite partage des notations entre jurés, en fin de journée : définition du palmarès local)
Jusqu'au 15 octobre 2022	Intégration des résultats locaux via l'espace internet du territoire organisateur : fiches de notation et photos des parcelles de tous les candidats, résultats locaux et désignation des lauréats locaux, sélection du lauréat local pour la finale nationale
Automne/hiver 2022	Organisation remise des prix des lauréats locaux sur le territoire



CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie

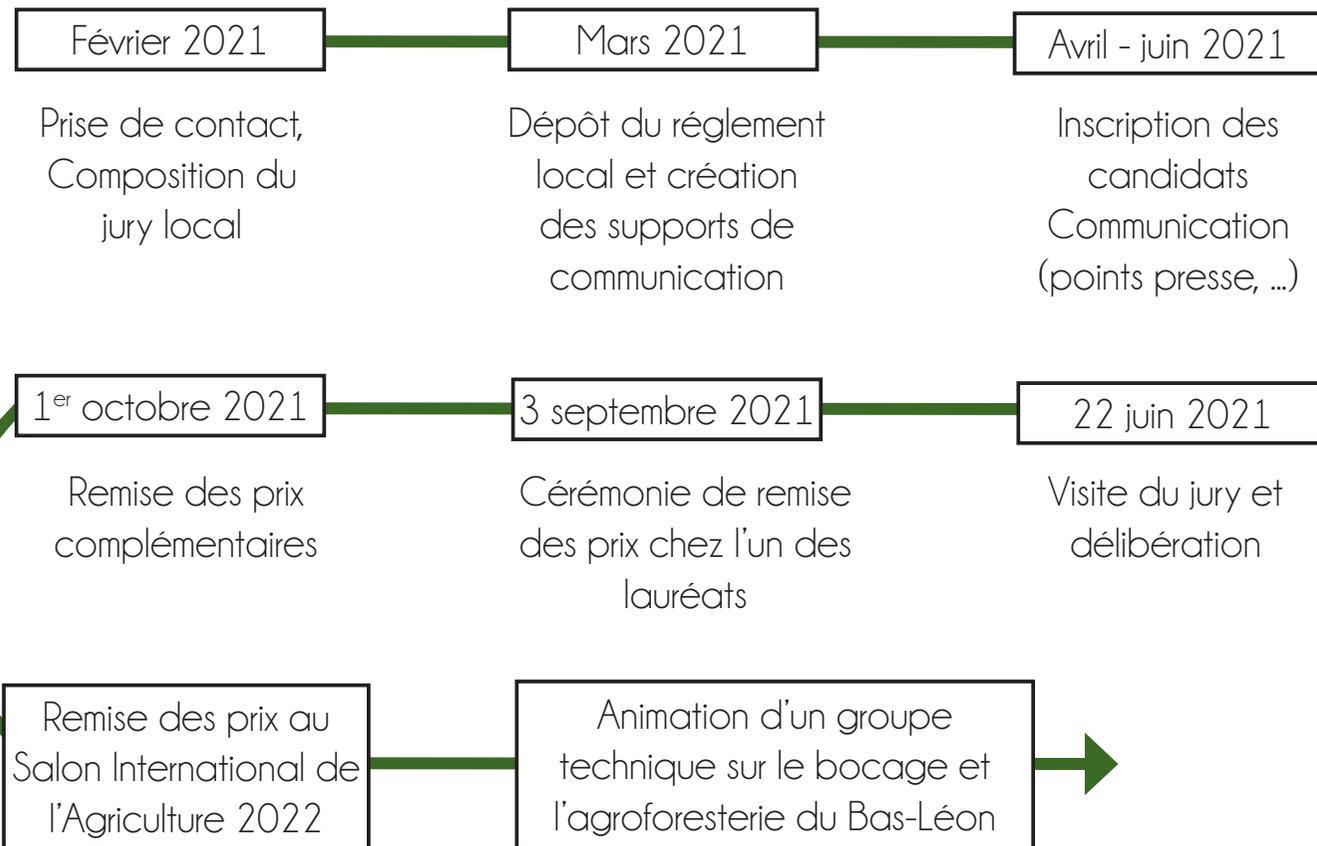
Principales Etapes pour participer au Concours Agroforesterie

DATE	PHASE NATIONALE DU CONCOURS
Début février 2023	Jury national qui étudie pour chaque catégorie Gestion et Implantation toutes les fiches de notation/photos des lauréats locaux remontés au national puis définit un palmarès national
Fin février/début mars 2023	Désignation et Remise officielle des prix aux lauréats nationaux pour chaque catégorie Gestion et Implantation lors du Salon International de l'Agriculture de 2023



Le goût avant tout.

Les étapes du concours



Bandeau et affiche du concours du Bas-Léon

Les étapes du concours

Catégories : « GESTION » / « IMPLANTATION »

1 lauréat / catégorie (avec participation au concours national et remise des prix au Salon International de l'Agriculture en 2022)

Jury composé de 5 experts : - **Laurent Lebreton** (Président du jury, Responsable Unité Agriculture CD29)
- **Juliet Abadie** (Pépiniériste forestier en Végétal Local)
- **Isabelle Dewu** (Directrice de l'IREO-Lesneven)
- **Marie Garnier** (Paysagiste au CAUE 29)
- **Frédéric Bioret** (Ecologue et directeur du laboratoire de l'Institut de Géoarchitecture - UBO)

Visite du jury sur les parcelles
le **22 juin 2021** (1h de visite /
candidat en minibus)



Le palmares du Bas-Léon 2021-2022

CATÉGORIE «GESTION»



GAEC Ar Wezen Dero, Saint Vougay
Production de lait, fromages et céréales AB



SAS PAUGAM, Plouider
Production de lait, produits laitiers, viande, bois buches



GAEC DE KERGAVAREC, Guipavas et Plabennec
Production de lait, maïs, céréales



ASSOCIATION LANGAZEL, Trémaouézan
Prix spécial Biodiversité et Patrimoine Bocager
Pâturage (Bretonne Pie noir) et fauche

CATÉGORIE «IMPLANTATION»



EARL DES MURIERS BLANCS,
Ploudalmézeau
Production de lait et céréales en conversion



GWENDAL GONET, Ploudaniel
Prix spécial: Coup de coeur du jury
Maraîcher AB



GAEC DE KERBUZHUG, Ploudaniel
Maraîcher AB



SARL VERT MARINE, Ploudalmézeau
Production de céréales et maïs



Temps passé / financement

Animation financée dans le cadre d'un AAP régional en faveur des continuités écologiques (Fonds FEADER + contrat nature) et des actions du SAGE du Bas-Léon.

Dépenses : location minibus, repas jury, réalisation de plaques de concours

Estimation du temps passé : 130 h

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Région
BRETAGNE



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Le bilan

- Retours très positifs des participants (forme de reconnaissance, communication sur leurs exploitations, mise en réseau entre jury / candidats et techniciens bocage)

- Objectifs du Syndicat atteints : sensibiliser l'ensemble des agriculteurs et des collectivités par ces démarches exemplaires sur le territoire (gestion durable du bocage, plantation, autonomie de l'exploitation ...) + promouvoir les actions menées par le Syndicat et ses partenaires

Ploudalmézeau
Un concours agricole pour renforcer le bocage



L'agroforesterie mise à l'honneur sur le Bas Léon

Souhaitant mettre à l'honneur l'agroforesterie, le Syndicat des eaux du Bas-Léon a organisé un concours général agricole en lien avec la qualité des eaux.

Un concours pour valoriser la reconquête du bocage
Ploudalmézeau — Afin de valoriser les agriculteurs qui intègrent les arbres à leurs activités agricoles, le Syndicat des eaux du Bas-Léon lance le concours Agroforesterie 2021-2022.



Associer l'arbre à l'agriculture

Fanch Paranthoën · 30 avril 2021 · Temps de lecture : Moins d'une minute



Plouider. Des agriculteurs mobilisés pour le bocage



Publié le 12 octobre 2021 à 14h18
À la ferme de Brengoulou, les arbres ont toute leur place

Un concours pour valoriser l'agroécologie

Ploudaniel — Le bocage est un atout pour nos territoires. C'est le message que porte le syndicat des eaux du Bas-Léon en organisant un concours général agricole en lien avec la qualité des eaux.

Pour mettre en évidence les pratiques agroécologiques, un concours général agricole sur le volet de l'agroforesterie et du bocage est organisé en collaboration avec les communautés de communes Côte des Légendes et des Abers et Pays d'Iroise. En lien avec le concours de gestion et de gestion des terres du Bas-Léon impliquant les agriculteurs et les agriculteurs pour le renfort du bocage.



Françoise Hamet, à Keroquant et le producteur Gwendal Gonet, à Lanfellez.
Ces candidats ont exposé leurs savoir-faire et les intérêts du bocage et de l'agroforesterie. Ils sont unanimes : il n'y a aucun inconvénient en plantant des arbres.
Il reste à convaincre encore beaucoup de personnes pour les conduire à ces pratiques de gestion et d'implantation, qui répondent à de multiples objectifs : l'apport de brise-vent, la limitation de l'érosion des sols, l'amélioration de la qualité des eaux, l'accueil des auxiliaires de culture (insectes et oiseaux), la préservation de la biodiversité, le stockage du carbone et le façonnage du paysage. En une seule journée, la visite de



Lecture : 3 minutes.
À la ferme de Brengoulou, à Saint-Vougay, de quarante ans, de père en fille, le bocage est la santé essentielle de l'exploitation. Un concours du Syndicat des eaux de Bas-Léon récompense les agriculteurs et les agriculteurs pour le renfort du bocage.
Les gérants de la ferme de Brengoulou, Romain Alexandre, Katell Gueguen, Brigitte Gueguen et Guillaume Duff Mylene.

Plabennec
Trois éleveurs laitiers défendent l'agroforesterie



DE GAUCHE À DROITE : OLIVIER, LAURENT ET JACQUES ABILY VEULENT AVOIR DES PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT.

Les frères Abily, éleveurs de vaches laitières à Plabennec, participent au concours sur l'agroforesterie du Syndicat des eaux du Bas-Léon et mettent en avant des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Publié le 24 juin 2021 à 16h50
Éleveurs laitiers à Plabennec, ils défendent l'intérêt vital des arbres



De gauche à droite : Olivier, Laurent et Jacques Abily veulent avoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

18 articles mentionnent ce concours (presse local et agricole)

Le bilan

- **Retours très positifs des participants** (forme de reconnaissance, communication sur leurs exploitations, mise en réseau entre jury / candidats et techniciens bocage)
- **Objectifs du Syndicat atteints :** sensibiliser l'ensemble des agriculteurs et des collectivités par ces démarches exemplaires sur le territoire (gestion durable du bocage, plantation, autonomie de l'exploitation ...) + promouvoir les actions menées par le Syndicat et ses partenaires





BRAVO A L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS !



CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie

Pour toute information

Deux adresses électroniques :

agroforesterie@concours-general-agricole.fr

christine.dezert@afac-agroforesteries.fr



Le goût avant tout.